

NOTE D'INFORMATION



A l'attention des riverains localisés sur l'emprise du chantier d'interconnexion des réseaux d'eau potable



Objet : Travaux de pose d'une conduite d'eau potable entre l'usine de traitement d'eau sur la commune de GURAT et le réservoir de Belair sur la commune de PALLUAUD.

Madame, Monsieur,

Le SEP a mandaté l'entreprise SINECIS TP pour réaliser d'importants travaux de pose d'une conduite d'eau potable entre l'usine de traitement d'eau sur la commune de GURAT et le réservoir de Belair sur la commune de PALLUAUD. Ces travaux vont permettre de sécuriser l'alimentation en eau potable sur le territoire. Ils représentent la pose de plus de 10 km de conduite.

En parallèle, des travaux de renouvellement des conduites de distribution d'eau potable et des branchements vont avoir lieu dans le bourg de GURAT.

L'entreprise va démarrer les travaux le 10 mars pour un délai d'environ 9 mois.

Le chantier va démarrer depuis l'usine de traitement d'eau et se diriger progressivement vers le réservoir de Belair sur PALLUAUD.

Divers travaux ponctuels auront lieu en parallèle, sur l'ensemble du tracé (passages d'ouvrages d'art, traversées de route).

Une fois les conduites en place, des essais seront ensuite effectués avant leur mise en service. Des coupures d'eau seront occasionnées dans le bourg de GURAT, vous en serez avertis.

Pour finir, les réfections de chaussées seront effectuées (intervention dépendante de la météo).

Dans une partie du bourg de GURAT, les nouvelles canalisations d'alimentation en eau potable vont être renouvelées ainsi que les tuyaux de branchement jusqu'aux emplacements des compteurs existants. Ces travaux, à la charge du SEP, pourront nécessiter des interventions sur votre propriété.

Les compteurs se trouvant dans les propriétés seront normalement déplacés sur le domaine public.

Les travaux seront réalisés en rues barrées. L'accès à vos propriétés, bien que perturbé, sera maintenu et notre personnel sera sensibilisé sur les conditions de sécurité à garantir aux usagers et résidents.

Un constat des voiries et façades sera réalisé par un huissier de justice avant toute intervention de l'entreprise.

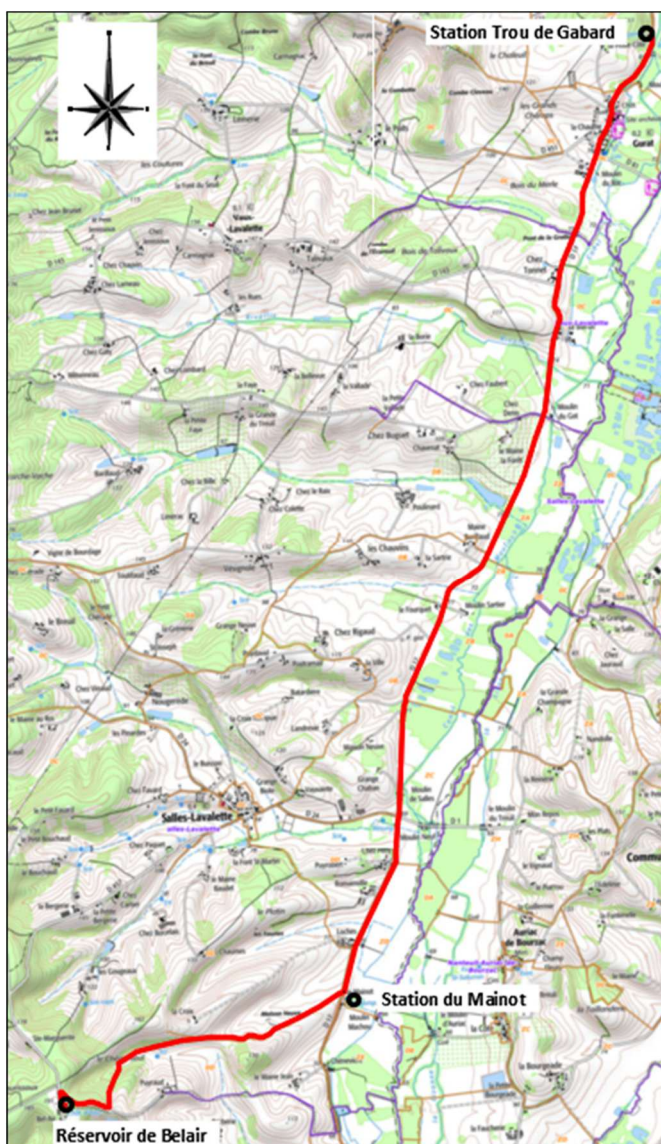
Si vous souhaitez un branchement d'eau potable neuf pour un logement non équipé ou une éventuelle division, c'est l'occasion d'en faire la demande auprès de la société AGUR. Les travaux de pose de ce branchement, à votre charge, pourraient être effectués durant le chantier.

Durant les travaux, les véhicules de ramassage des ordures ménagères et des déchets recyclables ne pourront pas circuler comme à leurs habitudes. L'organisation se mettra en place au fur et à mesure de l'avancement du chantier.

Pour tout problème lors des travaux devant votre propriété, le chef de chantier de l'entreprise SINECIS TP, présent sur site, sera à votre écoute et restera vigilant afin de minimiser l'impact du chantier.

Comptant sur votre compréhension, et vous priant de bien vouloir nous excuser par avance des gênes pouvant être occasionnées,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.



Localisation des travaux